

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 639

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 639 27 mai 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
Catherine Dubuis
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Helena Mach
Gil Stauffer

Capitalisme: rompre le rituel

La grande idée: combattre l'adversaire sur son terrain, le prendre à son propre jeu. Pas facile bien sûr, mais vaut la peine d'être tenté (voir USA). C'est en tout cas ce qui a dû décider le président du Parti socialiste suisse, Helmut Hubacher, flanqué de son avocat (et brillant orateur lui-même) Andreas Gerwig, à se lancer dans l'arène du capitalisme suisse, les jours où on y célèbre le rituel de la mise à mort de l'exercice écoulé.

Ainsi donc, les assemblées générales des actionnaires de Sandoz, Globus et Saurer ont eu la surprise d'entendre un petit porteur (un titre, une voix) s'exprimer au nom des «dévoués collaborateurs» qui n'étaient pas dans la salle pour entendre les remerciements que le président juge toujours utile de leur adresser vers la fin de son discours.

Bref, le travail dans le temple du capital. Cela ne change rien bien sûr aux votes, mais l'effet n'est pourtant pas nul: les gazettes ont noté les trois minutes d'applaudissements à Gerwig pour ses critiques sur la brutale restructuration effectuée récemment chez Sandoz. Et les administrateurs ne sont pas tous fâchés de voir s'animer un peu la liturgie des assemblées générales.

Mais après? L'idée reste bonne — d'ailleurs DP l'avait pratiquée à l'époque, notamment pour les Raffineries du Rhône. Et le gros problème reste le même: assurer le suivi, apparaître partout où il y a des difficultés sociales pour les dire. Cela signifie disposer d'une information étendue et tout à fait à jour, et aussi d'un personnel en mesure de l'exploiter. Quant à l'argent pour l'achat des actions, il serait sans doute le plus facile à trouver.

Tout cela — les renseignements, les hommes et les fonds — seule une collaboration étroite avec les syndicats permettra de les trouver en suffisance.

Mais il faudra que les appareils de l'Union syndicale suisse et des fédérations professionnelles s'y mettent; et commencent par ne plus considérer les initiatives du parti socialiste comme d'intolérables violations du partage des responsabilités. Après tout, Helmut Hubacher est aussi secrétaire du Cartel syndical bâlois...

Il est certain que pour les organisations de travailleurs le temps presse aussi à ce chapitre de l'action syndicale renouée: des organisations «ad hoc» (type Canes chez Nestlé) sont déjà à pied d'œuvre, ouvrant en quelque sorte la voie à d'autres associations spécialisées (écologistes, consommateurs) prêtes également à se faire entendre.

IMPÔT LOCATIF VAUDOIS

Au secours des gros propriétaires

Entente des droites contre gauche: selon un scénario patiné par l'usage, le Grand Conseil vaudois vient d'accepter finalement le décret du Conseil d'Etat sur l'imposition de la valeur locative, «réponse» gouvernementale à une initiative populaire d'inspiration libérale datant du mois de décembre 1979 («pour l'encouragement de la propriété familiale et la suppression de l'impôt locatif»). Sur un sujet qui a toutes les chances de revenir devant le peuple (référendum) et d'occuper le Tribunal fédéral (recours pour obtenir l'annulation du décret qui serait inconstitutionnel au chapitre de l'égalité de traitement), les députés des formations bourgeoises s'offraient sans risques une petite démonstration de force couronnée de succès, bien dans la ligne du parti libéral.

Ce n'est pas la première fois que nous abordons dans ces colonnes cet objet de controverse qui est

SUITE ET FIN AU VERSO